



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01

Hebdos régionaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie,
des Laurentides, de Lanaudière, de Laval et de Montréal

**Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île,
du Saguenay Lac-Saint-Jean à Montréal**

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 10 NOVEMBRE PROCHAIN

Québec, le 3 novembre 2014 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Michel Germain qui est secondé par le commissaire Marc Paquin, tiendra la première partie de l'audience publique sur le *Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, du Saguenay–Lac-Saint-Jean à Montréal* par Hydro-Québec TransÉnergie. L'audience publique aura lieu à compter du **10 novembre 2014 à 19 h**.

Au cours de cette première partie de l'audience publique, la commission siégera à **Terrebonne** et les citoyens pourront participer en direct par visioconférence au déroulement de l'audience à **Rawdon, à Saint-Michel-des-Saints et à Roberval**.

Salle d'audience	Hôtel Impéria et Suites 2935, boulevard de la Pinière Terrebonne
Salles de visioconférence	Club de golf de Rawdon 3999, Lakeshore Dr Rawdon
	Hôtel Central, Salle Jeremy 510, rue Brassard Saint-Michel-des-Saints
	Hôtel Château Roberval, Salle Tremblay 1225, boulevard Marcotte Roberval

Les citoyens pourront participer tant à partir de la salle principale que des salles de visioconférence. Les séances seront diffusées en direct en mode audio et vidéo sur le site Web du BAPE à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca. Il sera également possible de transmettre à la commission des questions en ligne à l'aide d'un formulaire électronique disponible au même endroit à compter du 10 novembre 2014 à 19 h. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 8 décembre 2014, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 9 mars 2015, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque de Terrebonne, secteur Lachenaie, 3060, chemin Saint-Charles, Terrebonne ;
- Bibliothèque municipale Marielle-Brouillette, 330, rue du Moulin, Saint-Tite ;
- Bibliothèque Georges-Henri Lévesque, 829, boulevard Saint-Joseph, Roberval ;
- Bibliothèque Antonio-St-Georges, 390, rue Matawin, Saint-Michel-des-Saints.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Le projet présenté par Hydro-Québec TransÉnergie comporte deux composantes. La première vise à construire une ligne à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et le poste de Duvernay, à Laval. Une variante au projet a été proposée par le promoteur et inclut la construction d'un nouveau poste à 735-120-25 kV à Terrebonne. Selon cette variante, c'est à ce nouveau poste que la future ligne à 735 kV provenant de la Chamouchouane se raccorderait. L'autre composante au projet est la déviation d'une ligne existante à 735 kV (circuit 7017) sur une longueur de 19,4 km entre Saint-Roch-de-l'Achigan et le poste du Bout-de-l'Île, situé à Montréal. D'autres travaux connexes au projet sont prévus, tels que des modifications à plusieurs postes et lignes existants.

Six régions administratives sont concernées par le projet : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montréal. Le coût de réalisation du projet est estimé à 1 123,8 M\$. La mise en service de la ligne et la déviation projetées est prévue pour l'automne 2018.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Marie-Josée Harvey, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Karine Lavoie, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : ligne-chamouchouane-bout-de-lile@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite à la demande d'audience publique transmise par le promoteur au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Baril, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île, du Saguenay-Lac-Saint-Jean à Montréal* par Hydro-Québec TransÉnergie.

– 30 –

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 536
ligne-chamouchouane-bout-de-lile@bape.gouv.qc.ca
418 643-7447, poste 536 ou 1 800 463-4732